
Bulletin de La Société d'histoire de Toronto

Volume 6, numéro 4

Septembre 2004

Scandale au Parlement

Le mercredi 15 septembre 2004, la Société d'histoire de Toronto et la Société d'études et de conférences ont invité le public de la ville-reine à découvrir une page peu connue de l'histoire franco-ontarienne, voire canadienne. À cette occasion, la romancière Marguerite Andersen a prononcé une causerie intitulée « Scandale au Parlement ».

Le scandale dont il est question se rapporte au viol d'une jeune Franco-Ontarienne par son député à la Chambre des communes. Élu député de Prescott en 1926, sous la bannière libérale, Louis-Mathias Auger vit à Hawkesbury et reçut la visite d'une jeune femme à son bureau du Parlement en 1929. Laurence Martel cherche alors un emploi de commis dans la fonction publique fédérale. Cette ancienne couventine aurait été violée par son député. Y a-t-il eu viol de Laurence Martel par Louis Auger ? Il en fut accusé par celle-ci, passa en jugement cinq fois et fut finalement condamné à deux ans d'emprisonnement au pénitencier de Kingston.

C'est à la suite de la lecture d'un article paru dans la *Revue de droit d'Ottawa* que Marguerite Andersen a eu l'idée d'écrire un roman et une pièce de théâtre racontant cette sordide page d'histoire. Dans cet article, la juriste Constance Backhouse analyse l'interaction complexe des considérations de sexe, de classe sociale et les facteurs ethno-linguistiques, tel qu'ils influaient sur l'application des règles de droit en matière d'agression sexuelle dans cette affaire célèbre et controversée. Marguerite Andersen projette d'écrire un texte qui sera à la fois une histoire politique et légale, une fiction et une tragédie.

Rien n'est connu de la vie ultérieure de ces deux individus. Aussi, Marguerite Andersen entend-elle se servir des résultats des recherches de Madame Backhouse, d'en mener d'autres et d'ajouter sa propre imagination pour étoffer la trame de ses

écrits romanesque et dramatique. Alors que la juriste s'est surtout intéressée aux questions légales de l'affaire, l'écrivaine se préoccupera du sort des personnages. Aux faits connus, qu'elle décrira de façon libre, Andersen ajoutera des éléments fictionnels mais basés sur des recherches qu'elle effectuera à Hawkesbury, Ottawa, Kingston et Montréal. Elle parlera des origines des deux protagonistes, de leur éducation, de leur vie au sein de leurs familles. La suite de l'événement tragique, qui a indubitablement bouleversé leurs existences, prendra elle aussi de l'importance.

Qu'est donc devenu le jeune député ambitieux ? La romancière l'imagine dans la prison de Kingston, puis travaillant à la pigo, apprenant le français à des anglophones aux États-Unis ou à Sudbury... ou encore traduisant des documents juridiques. Et la jeune femme ? A-t-elle trouvé un travail ? S'est-elle mariée ? A-t-elle eu des enfants ? S'est-elle impliquée, plus tard, dans des luttes contre la violence faite aux femmes ? Quand les personnages de Marguerite Andersen prendront forme, ils répondront à ces questions.

Rappelons que Louis Mathias Auger a été élu député de Prescott lors des élections fédérales du 14 septembre 1926. Lors de ce scrutin, cinq autres Franco-Ontariens se sont fait élire, tous sous la bannière libérale. Il s'agit d'Alfred Goulet (Russell), d'Edgar Chevrier (Ottawa), d'Edmond Odette (Essex-Est), d'Edmond Lapierre (Nipissing) et de Joseph Bradette (Temiscaming). Suite à son procès, le député Louis Mathias Auger a dû démissionner (21 mars 1929). Élie Bertrand l'a remplacé lors d'une élection complémentaire tenue le 29 juillet 1929. Il demeurera en poste jusqu'en 1949. Auger tentera un retour en politique en se présentant dans le comté de Prescott lors des élections fédérales du 14 octobre 1935, en tant que candidat libéral indépendant. Il sera défait.

PASSEZ DONC AU SALON !

La Société d'histoire de Toronto aura un stand au Salon du livre de Toronto qui se déroule au Palais des congrès (255 Front Ouest) du 30 septembre au 3 octobre. On y présentera diverses publications de la Société. Passez nous voir à la table n° 526.

Heures d'ouverture : de 10 h à 20 h du jeudi au samedi, de 10 h à 17 h 30 le dimanche.

CHRONOLOGIE DES SERVICES EN FRANÇAIS EN ONTARIO

Source : Office des Affaires francophones

1968

Éducation

- Le gouvernement adopte des amendements à la *Loi sur l'éducation* reconnaissant officiellement l'existence des écoles élémentaires de langue française. Les mêmes amendements autorisent la création de modules scolaires de langue française au niveau secondaire.
- Création de comités consultatifs de langue française auprès des conseils scolaires.

1969

Éducation

- Ouverture de la première école publique secondaire de langue française.

Culture et communications

- Création de la Commission permanente Ontario-Québec qui a le mandat de favoriser les échanges en matière d'éducation et de culture.
- Création du Bureau franco-ontarien du Conseil des arts de l'Ontario.
- Création d'une section de langue française à TVOntario et début de la diffusion d'émissions éducatives

1970

Affaires francophones

- Nomination d'un coordonnateur du bilinguisme chargé de veiller au développement des services en français dans les ministères.

1972

Éducation

- Création du Conseil supérieur de l'éducation des écoles de langue française (voir 1978).

Affaires francophones

- Adoption d'une politique gouvernementale relative à la prestation de services en français. Cette politique comprend l'obligation de traduire les documents destinés au public, de répondre en français à toutes demandes écrites de renseignements, et créer les premières régions désignées.

1973

Éducation

- Création de la Commission des langues d'enseignement de l'Ontario.

1974

Affaires francophones

- Création du Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes (voir 1977).

Éducation

- Augmentation du nombre de cours en français dans les collèges d'arts appliqués et de technologie et dans les universités de la province.

1975

Éducation

- Création d'un programme de bourses d'études visant à encourager les étudiants ontariens à poursuivre des études postsecondaires en français.

1976

Affaires francophones

- Autorisation de publier les documents se rapportant aux élections municipales et provinciales en anglais et en français.

Justice

- Mise en oeuvre du programme de services en français dans les tribunaux. Mise en place d'une cour provinciale bilingue, division criminelle, à Sudbury.

1977

Affaires francophones

- Création du Bureau du coordonnateur provincial des services en français du gouvernement dont le mandat est de veiller à l'application et au développement de la politique des services en français.

- Le Conseil consultatif des affaires franco-ontariennes devient le Conseil des affaires franco-ontariennes (CAFO). Son mandat est élargi pour qu'il puisse conseiller le gouvernement sur tout, sauf l'éducation.

- L'affichage dans les édifices gouvernementaux commence à être bilingue.

- Début de la nomination de coordonnateurs et de coordonnatrices des services en français dans certains ministères.

Éducation

- Nomination d'un sous-ministre adjoint chargé de l'éducation en langue française.

Justice

- Création d'un comité consultatif de juristes francophones, dans le but de conseiller le Procureur général de l'Ontario sur les questions relatives à l'usage du français dans les tribunaux de la province.

- Possibilité de tenir des procès en français dans des tribunaux de certains districts judiciaires.

Municipalités

- Création d'un programme d'aide financière à l'intention des municipalités désirant mettre sur pied des services en français.

1978

Éducation

- Le Conseil supérieur des écoles de langue française devient le Conseil de l'éducation franco-ontarienne (CEFO) et son mandat est élargi au domaine de l'éducation postsecondaire.

Justice

- Adoption de la loi permettant la création de jurys bilingues. Début du programme de traduction des lois de l'Ontario.

1979

Éducation

- Les conseils scolaires doivent créer des classes, des entités ou des écoles de langue française là où le nombre le justifie.

Justice

- Autorisation d'utiliser les versions françaises des lois comme élément de preuve lors d'un procès.
- Reconnaissance du droit de tout francophone de subir un procès d'instance criminelle en français en Ontario.

1980

Justice

- Prestation de services en français dans les cours provinciales (division de la famille) dans les régions désignées.

1981

Éducation

- Fondation du Centre Jules-Léger pour les étudiants francophones qui ont des difficultés d'apprentissage.
- Ouverture du Collège francophone de technologie agricole et alimentaire d'Alfred.

Tourisme et loisirs

- Mise sur pied d'un service bilingue d'information touristique en Ontario.

1982

Affaires francophones

- Publication d'une étude sur l'ensemble des services en français du gouvernement de l'Ontario. Elle énumère des recommandations visant à faciliter la mise en oeuvre de la politique gouvernementale à ce sujet.
- Adoption par la Commission de la fonction publique d'une politique permettant la désignation de postes bilingues. La connaissance de la langue française devient un critère de sélection d'embauche de personnel permanent pour des postes désignés bilingues.

Justice

- Adoption d'amendements législatifs autorisant l'enregistrement de certains formulaires et documents en français (testaments, titres de propriété, etc.), l'enregistrement en français des biens-fonds et l'adoption d'une raison sociale en langue française par une compagnie.

Municipalités

- Amendement à la *Loi sur les municipalités* autorisant les municipalités à tenir les réunions du conseil municipal en français et à adopter des règlements en anglais et en français.

Affaires intergouvernementales

- L'Ontario devient membre participant de l'Association internationale des parlementaires de langue française.

1984

Éducation

- Reconnaissance du droit des francophones à recevoir une instruction en français aux niveaux élémentaire et secondaire et disparition de l'exigence «là où le nombre le justifie».

Justice

- Adoption de la *Loi sur les tribunaux judiciaires* qui confère au français et à l'anglais le statut de langues officielles dans le système judiciaire de l'Ontario.

Services sociaux et de santé

- Adoption d'une garantie législative se rapportant à la prestation de services sociaux en français (*Loi sur les services à l'enfance et à la famille*).

Culture et communications

- Approbation de la création de la Chaîne française à TVOntario.

1985

Affaires francophones

- Le Bureau du coordonnateur provincial des services en français devient l'Office des affaires francophones.

1986

Affaires francophones

- Adoption de la *Loi sur les services en français*. Cette loi encadre l'ensemble des politiques existantes et reconnaît le droit des francophones de recevoir les services gouvernementaux en français et de communiquer en français avec le gouvernement de l'Ontario.

- Établissement d'un service d'interprétation simultanée à l'Assemblée législative de l'Ontario.

Éducation

- Adoption de la *Loi sur la gestion scolaire* qui remet aux francophones la gestion entière et exclusive de leurs écoles et des modules de langue française.

1987

Affaires francophones

- Dissolution du Conseil des affaires franco-ontariennes (CAFO) et création de la Commission des services en français de l'Ontario.

- Développement et présentation par chaque ministère de plans de mise en oeuvre des services en français. Ces plans sont analysés par la Commission des services en français et l'Office des affaires francophones.

- Établissement d'un centre d'évaluation linguistique par le Secrétariat des ressources humaines.

- Établissement et consolidation des bureaux des coordonnateurs des services en français dans les ministères et certaines grandes sociétés d'état.

Culture et communications

- Entrée en ondes de la Chaîne française de TVOntario en janvier 1987.

1988

Affaires francophones

- Désignation des 47 premiers organismes en vertu de la *Loi sur les services en français*. Le premier organisme désigné est l'Hôpital Notre-Dame de Hearst.

- Entente Canada-Ontario sur la Promotion des langues officielles : entente de coopération entre les deux gouvernements afin d'améliorer l'accès aux services en français dans les ministères provinciaux.

Éducation

- Mise en place des premiers conseils scolaires homogènes de langue française à Toronto et Ottawa.

Alphabétisation

- Création de centres francophones d'alphabétisation communautaire.

Services sociaux et de santé

- Création du Réseau francophone des services de garde.

Renseignements : www.oaf.gouv.on.ca

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de l'assemblée annuelle du 31 mai dernier, les membres ont élu de nouveaux administrateurs. Pour l'année 2004-2005, le conseil de direction se compose des personnes suivantes :

Rolande Smith, présidente
Dan Brignoli, vice-président
Bernard Pilotte, trésorier
Paul-François Sylvestre, secrétaire
Corinne Baranger, conseillère
Danièle Caloz, conseillère
Larry French, conseiller
John Jakobson, conseiller
Robert Millette, conseiller

Parc historique

La Société d'histoire de Toronto poursuit ses nombreuses démarches, notamment auprès du ministère du Tourisme de l'Ontario, en vue de mettre en marche une étude des besoins et des ressources relative à la création d'un Parc historique le long de la rivière Humber. Le potentiel de développement de ce Parc historique doit être exploré dans tous ses aspects, soit culturel, patrimonial, généalogique, touristique, écologique, sportif, éducatif et civique. Les points de vue autochtone, francophone, anglophone et multiculturel y seront respectés.

BIOGRAPHIE DE LOUIS ROBICHAUD

Michel Cormier, *Louis J. Robichaud. Une révolution si peu tranquille*, Moncton, Éditions de la Francophonie, 2004, 302 pages.

Correspondant de la télévision de CBC et de Radio-Canada à Moscou, le journaliste Michel Cormier est originaire de Coccagne, au Nouveau-Brunswick. Il a récemment signé une biographie de Louis Robichaud, premier ministre de cette province de 1960 à 1970. Ce livre illustre bien à quel point l'homme politique ne se considérait pas comme « le porteur flambeau d'une vengeance acadienne. Loin de là. Le premier ministre était peut-être acadien, mais le pouvoir ne l'était pas. »

Pendant les dix années au cours desquelles Robichaud fut premier ministre du N.-B., l'Acadie a vécu « le dur passage de son unanimité traditionnelle à un pluralisme politique somme toute normal. » Tous les francophones ne partageaient pas sa vision de la dualité linguistique. Ainsi, Robichaud ne voyait pas la nécessité de créer un ministère acadien de l'Éducation. Il a néanmoins complété sa trilogie acadienne avec le Programme d'égalité sociale, la création de l'Université de Moncton et la *Loi sur les langues officielles* (le N.-B. est la seule province bilingue du Canada).

COUP DE MAIN ESTUDIANTIN

La Société d'histoire de Toronto a bénéficié de l'appui de deux étudiantes au cours de l'été. Grâce à un programme d'emploi du ministère des Ressources humaines du Canada, Katie Bouchard et Pamela Ngoie ont travaillé sous la direction de Corinne Baranger durant deux mois (du 5 juillet au 5 septembre). Pamela étudie au Collège Boréal et Katie poursuit ses études à l'Université d'Ottawa.

Les deux stagiaires ont d'abord complété une base de données répertoriant l'ensemble des sites touristiques de Toronto. Puis elles ont effectué un sondage auprès des organismes contactés, pour ensuite rencontrer des personnes dans différents organismes. Katie a établi une liste des professeurs d'histoire des universités de Toronto et a écrit un article sur le premier bureau de poste à Toronto (créé en 1833 et sis au 260 de la rue Adelaide Est).

Durant ce projet d'emploi estival, Fiona Dyshniku s'est jointe bénévolement à l'équipe pour répertorier les festivals de Toronto et pour dresser une liste des rues comportant un nom francophone dans la ville-reine. Ces toponymes incluent Baby, Brûlé, Cambrai, Douville, Laurier, Montcalm, Porneuf, Radisson, St-George et St-Germain.

DEVENEZ MEMBRE OU RENOUVELEZ VOTRE ADHÉSION

Veillez compléter le coupon ci-dessous et le retourner avec un chèque de 25 \$ à :
 La Société d'histoire de Toronto, Case postale 93, 552, rue Church, Toronto (Ontario) M4Y 2E3

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : (résidence) _____ (bureau) _____

Courriel : _____

La Société d'histoire est un organisme de charité et tout don en sus de la cotisation donne droit à un reçu d'impôt.